Quarante-Huitième Année. — N° 278. Le Numéro : 10 centimes. Mercredi 20 Novembre 1889.

ABONNEMENT

Saumur

Un an. . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

On s'abonne

A SAUMUR

Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . . 20
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS

A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 19 NOVEMBRE

AU DEHORS

Il est toujours fort délicat de chercher ce qui a pu être dit et convenu dans les entrevues de souverains. Ceux-ci n'ont point l'habitude de confier à la presse le secret de leurs entretiens et ce n'est généralement qu'après les événements qu'on est fixé sur la nature et l'importance des conventions intervenues. Il est cependant permis de faire des hypothèses d'autant plus vraisemblables qu'on les appuie plus fortement sur la logique. En se plaçant à ce point de vue, on est autorisé à dire qu'il s'est passé depuis quelques semaines en Europe des événements fort importants qui ont modifié à notre désavantage une situation déjà fâcheuse pour nous.

L'an dernier, on savait à n'en pas douter que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie étaient fortement unies. En revanche, la Russie et l'Allemagne semblaient un peu en froid. Et l'attitude éventuelle de l'Angleterre et de la Turquie gardait un caractère problématique. Ajoutons qu'on s'accordait à penser qu'entre l'Autriche et la Russie les rapports ne laissaient pas que d'être assez tendus.

Depuis lors, le Czar est venu à Berlin, l'empereur Guillaume s'est rendu successivement en Angleterre, en Grèce et en Turquie. Enfin, il vient d'avoir une courte, mais probablement importante entrevue avec l'Empereur d'Autriche.

Que le Czar ait mis une certaine mauvaise grâce à faire le voyage de Berlin, on le sait. Qu'il ne soit pas résulté de sa venue une entente plus intime avec la cour d'Allemagne, on a de sérieuses raisons de le penser. On n'a cependant aucun motif de croire qu'il en soit résulté une tension de rapports. On a pu même remarquer qu'après le départ du Czar, M. Kalnoky s'est rendu à Friedrichsruhe pour conférer avec M. de Bismarck. C'est aujourd'hui un bruit fort accrédité dans le monde diplomatique que l'Allemagne aurait joué entre l'Autriche et la Russie le rôle d'un intermédiaire, proposant et obtenant des concessions mutuelles, écartant, par des combinaisons plus ou moins ingénieuses, les éventualités de conflit possible entre les deux grandes puissances.

D'autre part, on croit savoir qu'un des résultats du voyage de l'empereur Guillaume à Londres aurait été de faire entrer, dans une certaine mesure, l'Angleterre dans les vues de l'Allemagne au point de vue des conditions auxquelles peut être maintenue la paix de l'Europe.

Enfin, si rien n'autorise encore à penser qu'à la suite des voyages à Athènes et à Constantinople, la Turquie ait fait adhésion à la triple alliance, il ne paraît pas douteux que les rapports soient devenus plus bienveillants de part et d'autre et que la question crétoise ait fourni à l'Allemagne un facile prétexte pour manifester à la Porte une bienveillance qui n'a pas dû être indifférente à celui-ci. Ainsi le cercle s'est resserré. Ce n'est pas que nous voulions dire qu'il y ait cette année un danger plus imminent pour la France que l'an dernier. Nous n'ignorons pas qu'à toute occasion on répète que les puissances européennes ne se rapprochent que dans l'intérêt du maintien de la paix et que la France n'a rien à craindre tant qu'elle n'attaquera pas. Nous tenons de ces déclarations le compte qui convient, mais elles ne sauraient nous empêcher de constater ce fait douloureux et humiliant pour nous que les accords de politique internationale se font désormais sans la France et en dehors d'elle. Un temps fut où il en était autrement. Nous n'étions pas, il est vrai, en République.

ERNEST BAUDOUIN.

UN PEU PLUS TARD

La Chambre valide avec autant d'enthousiasme qu'elle en mettait jadis à invalider. Elle valide tout, même les morts.

C'est ainsi que samedi elle a validé l'élection de M. Duvivier, de Rouen, mort il y a quelques jours, et qu'elle a accepté plusieurs autres élections dont les dossiers n'étaient pas encore arrivés.

Il est vrai que c'était des élections républicaines.

Quelques-uns croient cependant que ce beau feu s'éteindra assez promptement. La raison en est que les candidats républicains battus assiègent les portes du Palais-Bourbon et menacent vivement leurs coreligionnaires de leurs futures vengeances s'ils ne font pas droit aux protestations qu'ils entassent contre un certain nombre de candidats conservateurs. Or les élus républicains qui peuvent avoir besoin de ces battus dans leurs départements respectifs ne se soucient pas toujours de sacrifier l'intérêt personnel à la probité, et si les élections non contestées ont passé comme une lettre à la poste, nous ne voudrions pas répondre que les contestations soient examinées et tranchées avec une impartialité entière, ni que la fameuse pression cléricale qui sonne si étrangement dans la bouche des candidats officiels de M. Constans ne reprenne son tour de faveur.

Nous attendrons la fin de la semaine pour nous attendrir, comme nous y invitent quelques-uns de nos confrères, sur la loyauté républicaine.

A LA CHAMBRE

Hier, malgré la nouvelle qui en avait été donnée, la Chambre n'a pas entendu la prose ministérielle. Messieurs du Cabinet n'ont pu se mettre d'accord sur un texte, les uns inclinant à donner certaines satisfactions aux radicaux, les autres refusant de les accorder. Touchante union.

Floquet lui-même restera muet. Il compte modeler son allocution présidentielle sur la Déclaration du gouvernement. Il attendra donc que le modèle soit confectionné.

Il paraît qu'avant même d'être sortie du giron ministériel, la Déclaration avait fait peau neuve. On ne paraît pas l'en trouver plus séduisante pour cela.

D'arrogante elle est devenue des plus anodines ; de précise, nuageuse ; elle devait proscrire énergiquement la révision et la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle en parle peu et ce peu paraît encore superflu à plusieurs des amis du cabinet.

On en parlait dimanche après boire au banquet du XIe arrondissement entre républicains de marque, MM. Floquet, Mathé, Lockroy et autres, et M Lockroy niait absolument la possibilité « de la politique d'affaires » et ajoutait : « Rien, rien ne pourra empêcher les questions sociales et religieuses de se produire ; car ces problèmes se posent malgré les déclarations, malgré les hommes eux-mêmes. »

La Chambre a complété son bureau en nommant les deux secrétaires restant à élire. Elle a repris ensuite la vérification des pouvoirs.

L'élection de M. Constans a été validée sans débat. Cela prive l'Opposition d'un otage précieux.

Gare maintenant les invalidations !

Les Allemands veulent-ils nous chercher querelle à propos des événements du Brésil ? Leurs journaux prétendent que si le gouvernement républicain a été établi au Brésil, c'est la France qui en est cause.

C'est ce qu'essaie d'établir le *Tageblatt*, dans un long article avec ce titre : *France et Brésil*.

« Il est évident, dit cet organe, que le détrônement de dom Pedro est une conséquence de l'Exposition de Paris. Il est plus évident encore que l'influence française est démoralisante pour l'Europe monarchique. »

Nous lisons dans le *Temps* :

« Le duc de Nemours a envoyé un télégramme à la reine d'Angleterre dans lequel il lui confirme que l'Empereur du Brésil et sa famille se sont embarqués pour l'Europe sans avoir éprouvé aucun ennui. Il remercie la reine du télégramme qu'il avait reçu d'elle. »

AU BRÉSIL

Rio-de-Janeiro, 17 novembre.

D'où est sorti le mouvement insurrectionnel qui s'est terminé par la proclamation de la République ?

L'année dernière, sous le ministère du baron de Cotegipa, le maréchal Déodoro de Fonseca fit, à la tête de ses troupes, une manifestation militaire contre le gouvernement.

Ce dernier, pour se débarrasser d'un adversaire aussi redoutable, répandit le bruit qu'un conflit venait d'éclater entre le Paraguay et la Bolivie. Il en profita pour prétexter la nécessité d'envoyer des troupes sur la frontière, à Cuyaba, assurer la neutralité du territoire brésilien.

Cuyaba se trouve à quarante-deux jours de Rio. Le général de Fonseca, une fois là-bas, n'était plus dangereux pour le gouvernement.

Le ministère choisit 4,000 soldats connus pour leurs sentiments républicains, mit le général Déodoro de Fonseca à leur tête et les envoya à Cuyaba protéger les intérêts du Brésil dans la guerre qui venait soi-disant d'éclater entre le Paraguay et la Bolivie.

Lorsque le général de Fonseca arriva sur la frontière, il comprit qu'il avait été joué par le gouvernement et en conçut une haine plus grande encore.

Il y a quelque temps, le général de Fonseca rentrait à Rio-de-Janeiro avec ses troupes, toutes entièrement acquises aux idées républicaines, comme je vous l'ai dit.

C'est lui qui, avec l'aide du contre-amiral Vandelkock, a été l'instigateur du mouvement révolutionnaire.

M. Benjamin Constant, qui paraît aussi mêlé au mouvement, est professeur à l'Ecole polytechnique de Rio-de-Janeiro en même temps que journaliste démocrate.

Le ministre de la marine, baron de Ladario, qui a été blessé, avait été délégué en France, il y a trois ans, pour surveiller la construction d'un cuirassé brésilien commandé aux Forges et Chantiers de la Méditerranée. Il avait résilié le contrat et fait sa commande en Angleterre.

La révolution militaire qui s'est produite vendredi à Rio-de-Janeiro paraît avoir triomphé définitivement.

Un gouvernement provisoire s'est installé au Brésil, sous les ordres du général de Fonseca ; plusieurs membres du gouvernement de l'Empereur ont été arrêtés, et dom Pedro lui-même aurait été retenu prisonnier dans son palais et déposé ; il s'est embarqué avec sa famille, le comte et la comtesse d'Eu, pour l'Europe.

Le vicomte de Ouro Preto, qui était son premier ministre, a été embarqué également.

L'Empereur et la famille impériale se sont embarqués — ou ont été embarqués — sur un paquebot d'une ligne ne faisant pas escale, ordinairement, dans les ports du Brésil.

Il sera débarqué à Bordeaux.

Rio-Janeiro, 17 novembre.

Le ministre des finances du gouvernement provisoire se rendant dans les bureaux de la Banque nationale du Brésil a confirmé à son président que, conformément à la proclamation parue, tous les engagements pris par le gouvernement antérieur seraient respectés et exécutés par le nouveau gouvernement.

Le gouvernement a déclaré qu'il maintiendrait fermement l'ordre.

Il prépare une circulaire télégraphique qu'il adressera aux gouvernements étrangers.

Les nouvelles des provinces continuent à être bonnes.

La province de Bahia, d'abord opposée au mouvement révolutionnaire, s'est ralliée à la République.

CONTRE-COUP EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL

Madrid, 18 novembre.

La nouvelle de la proclamation de la République au Brésil a produit une profonde sensation en Espagne.

Depuis quelques jours déjà on a retiré à la garnison de Madrid toutes les cartouches chargées à balle pour des cartouches chargées à blanc.

En Portugal aussi, les esprits sont surexcités et les républicains, qui sont nombreux et bien disciplinés, ne cachent pas leurs sympathies pour l'avènement de la République au Brésil.

Ils s'agitent et commentent avec animation

les nouvelles qui circulent. Les républicains des grandes villes du Portugal étaient en relations suivies avec les républicains brésiliens.

L'excitation est d'autant plus grande dans le peuple que personne ne sait encore rien de positif.

La police prend des mesures à Oporto.

NOUVELLES MILITAIRES

LA GARNISON DE PARIS

Un de nos abonnés nous pose, relativement à la composition de la garnison de Paris, diverses questions dont les réponses pourront intéresser bon nombre de nos lecteurs.

D. — Quels sont les corps d'armée qui fournissent les garnisons du gouvernement de Paris?

R. — Les 3e, 4e et 5e corps d'armée.

Le gouvernement de Paris a, en outre, deux régiments régionaux, les 153e et 162e; les 18e et 29e bataillons de chasseurs.

D. — Depuis quand les régiments d'infanterie actuellement dans le gouvernement de Paris, y sont-ils et quand doivent-ils en partir?

R. — La 6e division a deux ans à faire à Paris; la 7e, un an; la 10e vient d'arriver.

D. — Les régiments d'infanterie à Paris changent-ils encore périodiquement de casernement?

R. — Oui.

D. — Les troupes qui sont dans les forts y restent-elles pendant trois ans ou sont-elles relevées périodiquement? Si oui, comment s'opère ce relèvement et par qui? Sont-ce, par exemple, des régiments de Paris qui vont, pendant un certain temps, occuper tous les forts, ou les régiments de Paris envoient-ils périodiquement des détachements dans les forts?

R. — Elles sont relevées périodiquement.

Il n'y a pas de règle bien définie pour la relève. C'est tantôt une permutation entre bataillons d'un même régiment, tantôt une permutation entre bataillons de régiments différents.

D. — Les officiers du cadre complémentaire des régiments qui sont à Paris ou dans les forts sont-ils avec la portion principale à Paris ou restent-ils à la portion centrale?

R. — Ils sont le plus souvent avec la portion principale; mais, si besoin est, on les envoie à la portion centrale.

D. — Quels sont les régiments d'infanterie, actuellement en garnison dans le gouvernement de Paris et où sont-ils? J'ai bien un Annuaire, mais je ne sais pas s'il est à jour; d'ailleurs, il n'indique pas la caserne ou la localité, il dit simplement: « Gouvernement de Paris.»?

R. — 5e régiment de ligne, à Saint-Cloud.

24e, Caserne La-Tour-Maubourg.
28e, École militaire. — Caserne Bellechasse.
119e, Caserne Penthièvre.
101e, Casernes Reuilly et Debilly. — Fort de Charenton, bastions 8 et 10.
102e, Caserne des Tourelles.
103e, Caserne Reuilly.
104e, Caserne Lorraine. — Bastions 82, 89, 91 et fort d'Ivry.
31e, École militaire. — Château-d'Eau.
76e, Pépinière. — Bastions 43 et 46.
46e, Babylone. — Nouvelle France.
89e, Courbevoie. — Mont-Valérien.
18e, bataillon de chasseurs, Courbevoie.
29e, chasseurs, Vincennes.

(France militaire.)

CHRONIQUE LOCALE
ET DE L'OUEST

L'assassinat d'Allonnes

Nous avons pris ce matin de nouvelles informations sur l'assassinat d'Allonnes.

Il n'y a rien de nouveau à ajouter à ce que nous avons dit hier.

La justice s'est encore transportée ce matin au Petit-Moulin, informe sur les lieux mêmes et cherche les traces du coupable avec beaucoup de soins et d'activité.

CONCERT DE LA MUSIQUE MUNICIPALE

La Musique municipale de Saumur donnera son premier concert d'hiver le mercredi 27 novembre, à 8 heures du soir, au Foyer du Théâtre.

Nous en publierons le programme aussitôt qu'il sera définitivement arrêté.

La Porteuse de pain

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est vendredi prochain 22 novembre qu'aura lieu au théâtre de Saumur la représentation de la *Porteuse de pain*, l'immense succès parisien, tiré d'un roman du *Petit Journal*.

C'est Mme FAVART, sociétaire de la Comédie-Française, qui jouera le principal rôle.

La pièce est d'une irréprochable moralité. Ce n'est pas un drame vulgaire, mais une pièce à grand spectacle, une grande comédie fort belle, très émouvante, très mouvementée, et surtout très gaie d'un bout à l'autre.

Mme FAVART est tout à fait remarquable dans le rôle de Jeanne Fortier.

L'éminente artiste déploie dans ce grand rôle un talent tout à fait extraordinaire et chaque soir elle est acclamée par un public enthousiaste.

Les artistes qui entourent la grande comédienne sont tout à fait de premier ordre et l'interprétation de cette pièce est absolument supérieure.

Les comiques sont désopilants et contribuent eux aussi pour une large part dans l'immense succès de la *Porteuse de pain*.

Cette magnifique tournée a dépassé le nombre de 150 représentations et a obtenu partout, à Bruxelles, à Lille, au Havre, à Nancy, à Nantes, à Toulouse, à Tours, etc., etc., un succès considérable de pièce et d'interprétation.

MONTREUIL-BELLAY. — Jeudi soir, un vieillard se présenta chez le sieur Raineteau, fermier au château de la Salle, où il demanda à loger. Raineteau le fit manger et le conduisit au local affecté aux malheureux. Le lendemain, le vieillard se plaignit d'être malade; Raineteau lui conseilla de rester à se reposer et il en prit soin; mais, samedi matin, il le trouva mort sur son lit.

C'est un nommé Lefèvre, natif de Mortagne, ouvrier menuisier, âgé de 69 ans.

Le docteur Gaudrez a déclaré que cet homme avait succombé à une maladie de cœur.

ANGERS. — *La Sainte-Cécile.* — Il y a eu foule dimanche, à la cathédrale, pour assister à la messe de Sainte-Cécile, que faisait célébrer *Angers-Fanfare*. Jamais la vaste nef, rendue à la seule parure de son style élégant et sincère en son austérité, n'avait paru plus grandiose et mieux appropriée au recueillement d'une foule chrétienne. Bien qu'il y eût dans l'église et aux portes plus de 2,000 personnes, dit l'*Union de l'Ouest*, l'ordre le plus parfait a été observé à l'entrée comme à la sortie, et, pendant toute la messe, hormis les accents joyeux ou graves de la fanfare, un silence vraiment religieux planait sur cette immense assemblée. Nos félicitations à *Angers-Fanfare*, que cette belle manifestation honore grandement, et dont les artistes ont été particulièrement remarquables dans l'exécution de l'*Andante religioso* de Scnée.

Le docteur Guignard dans les couloirs de la Chambre. — On remarque dans les couloirs la présence agitée du docteur Guignard, maire d'Angers, qui harcèle le 4e bureau chargé du dossier de son concurrent élu M. Fairé. Le docteur veut démontrer qu'on a réellement nui à son élection en imaginant de dire qu'il avait eu la galanterie de promettre aux sages-femmes et aux jeunes mères qu'il allait retirer sa candidature. On rit, dans les couloirs, comme on a ri, dans quelques cafés d'Angers et dans l'amphithéâtre de l'hôpital, de cette histoire gauloise. Le docteur se fait tort dans l'estime des gens d'esprit.

(Union de l'Ouest.)

Le fr.·. Robert, naguère avocat à Angers, et même conseiller général, candidat malheureux dans la 2e circonscription de Laval, a envoyé une protestation contre l'élection régulière et sincère de M. le baron de Plazanet.

Le motif invoqué par fr.·. Robert est que les journaux conservateurs ont révélé qu'il est franc-maçon et invité les électeurs catholiques à ne pas voter pour un franc-maçon, ennemi des libertés chrétiennes.

Fr.·. Robert veut être franc-maçon et ne veut pas qu'on le dise. Ce n'est pas plus sérieux que la protestation du docteur Guignard, et ce n'est pas galant pour les autres fr.·. m.·.

Le faux monnayeur. — Le faux monnayeur que nous signalions hier, et qui a été arrêté, est un nommé Florent-Louis-Hippolyte Nail, âgé de 30 ans, domestique sans place. Il est originaire des environs d'Angers.

Arrestation d'un déserteur. — Vendredi, dit le *Patriote*, un gardien de la paix a mis en état d'arrestation un soldat du 1er régiment d'artillerie, en garnison à Bourges, le nommé Albert-Louis Combeau, âgé de 23 ans, qui était recherché par l'autorité militaire pour désertion à l'intérieur.

Ce militaire se serait, en outre, rendu coupable de diverses escroqueries à Angers.

JUSTICE RÉPUBLICAINE

Nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire*:

« Il y avait autrefois à Beausse (canton de Sait-Florent-le-Vieil) un instituteur nommé *Cholet*, homme honnête, capable et très apprécié dans la commune. Son seul tort était de déplaire à certains mouchards fort connus, ayant reçu mission de l'espionner et de le dénoncer à un personnage républicain important qu'on affuble du titre de *surveillant des écoles*, quoiqu'aucune loi n'ait créé ce genre de fonctions.

» Les prétextes à dénonciation étaient faciles à trouver. M. Cholet ne se mêlait pas de politique; il ne faisait pas hurler la *Marseillaise* dans sa classe; il n'était point agent électoral; il ne s'enivrait pas le 14 juillet; il avait épousé une jeune fille dont la famille passait pour aussi réactionnaire que lui; il avait acheté une petite propriété dans le pays, ce qui devait l'y fixer. Il n'en fallait pas tant pour assurer sa perte.

» Aux vacances dernières, l'inspecteur d'académie se chargea d'en débarrasser les F.·. M.·. de Beausse. M. Cholet reçut son changement pour..... Montpollin, à l'autre bout du département. C'était une injustice, une disgrâce et c'eut été une ruine s'il avait fallu obéir. M. Cholet n'hésita pas, il refusa le poste et demeura à Beausse.

» Les républicains n'avaient pas atteint leur but et, après avoir ri d'abord du tour canaille qu'ils avaient joué, ils firent la grimace. Mais ils n'étaient pas au bout de leurs mauvaises surprises.

» On apprit bientôt qu'une école libre allait se construire, les pères de famille n'étant pas d'avis de confier leurs enfants aux mains de l'instituteur nouveau modèle qu'on leur avait envoyé, et que cette école serait tenue par la victime, M. Cholet.

» Et de fait, la construction s'achève; tout le monde s'y est mis, chacun y est allé de sa peine ou de sa bourse. On couvre l'édifice, l'école ouvrira au 1er janvier et M. l'instituteur

---

6 **Feuilleton de l'Écho Saumurois.**

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

Mise en confiance par tous ces souvenirs, la Bretonne s'écriait :

— J'ai su que tu venais d'arriver et j'accours...

Et se plaçant droit devant le jeune enseigne, le regardant avec admiration :

— Bonjour! bonjour! ah! Jésus, ma Doué, comme te voilà grand et brave! Te rappelles-tu toujours ta vieille Marie-Jeanne, monsieur le marquis?

— Si je me souviens de toi, ma bonne chère vieille! répondit Gaston avec élan; tu m'as bien trop gâté, pour que je t'oublie jamais!

Forte de cette assurance, Marie-Jeanne vint placer sa joue luisante devant les lèvres de l'officier de marine.

Bon et simple, comme tous ceux dont l'âme est vraiment grande, Gaston y déposa un affectueux baiser.

Suivant la mode bretonne, la joue gauche se présenta à son tour.

De nouveau le jeune enseigne s'exécuta avec empressement, au grand déplaisir de Noël Richebrac qui, les sourcils froncés, grommelait entre ses dents :

— Ce garçon n'a aucune dignité. Et cette Marie-Jeanne, qu'elle impudence! tutoyer encore et oser embrasser notre marquis!...

La pauvre femme saisit le regard courroucé du nabab, et murmurant toute confuse :

— Pardon! excuse! bonsoir la compagnie! elle se retira en faisant une humble révérence.

M. Richebrac continuait à la fulminer du regard.

— Il n'est pas trop tôt qu'elle nous délivre de sa présence, pensait-il. Quelle hardiesse! Que va penser miss Mac-Bayle de ce manquement à l'étiquette?

Mais miss Mac-Bayle ne pensait rien de bien terrible, en vérité; car, l'œil humide, elle disait à demi-voix à sa gouvernante :

— J'aime cela, ce jeune Français a du cœur.

Avant de répondre, mistress Morridge, selon la maxime du sage, tourna longuement sa langue entre ses dents menaçantes. Elle était un peu suffoquée de la familiarité de la Bretonne, cette correcte mistress; mais l'opinion émise par Margaret ayant singulièrement modifié la sienne, elle répliqua d'une voix profonde :

— *Oh! yes, indeed,* il a une très bonne cœur.

Gaston venait d'apercevoir l'Écossaise. Et comprenant ce que cette scène attendrie pouvait avoir d'insolite, il s'empressa de refouler son émotion, en attachant sur miss Mac-Bayle deux grands yeux fiers.

La jeune miss imita ce noble exemple. La perle humide qui tremblait au bout de ses longs cils se sécha, et ses lèvres devinrent légèrement ironiques, tandis qu'elle échangeait avec le marquis un regard hautain.

Pauvre Margaret, pauvre jeune âme, ardente, impétueuse, souffrant de tout ce qui souffrait, qui eût voulu se donner, se répandre, et qui prenait, en quelque sorte, plaisir à cacher sa sensibilité et sa générosité, en un mot ses meilleurs sentiments.

Donc les jeunes gens se regardaient avec une extrême froideur, lorsque M. Richebrac vint rompre ce silence de glace.

Très digne, s'avançant vers l'Écossaise :

— Miss Mac-Bayle, dit-il d'un air pénétré, permettez-moi de vous présenter mon petit-fils, le marquis de Trémeur du Roscoat... son ami, M. Marc de Réchan...

Se tournant vers les deux officiers :

— Miss Margaret Mac-Bayle est la fille de mon meilleur ami.

— *Oh! yes!* son meilleur ami, fit le grand lord, qui en ce moment gravissait le perron avec une gaule de pêche sur l'épaule, une toque écossaise sur sa chevelure grisonnante, et un plaid enveloppant sa maigre personne, pour la préserver sans doute de la brise délicieuse de cette soirée d'été.

— *Oh! yes*, en vérité, reprit-il de son ton flegmatique, sans mettre dans ses paroles la moindre intonation chaleureuse: *My friend for ever.*

La présentation étant faite selon toutes les règles de la civilité britannique, Margaret daigna jeter un regard aimable sur Gaston; et, tour à tour, tendant aux marins sa petite main gantée de suède, elle leur donna un de ces vigoureux *shake-hands* dont elle était toujours prodigue.

Pendant ce temps, on se pressait dans les cuisines; la braise incandescente des fourneaux jetait des rayons sur un bataillon de moules à pâtisserie, semblables à des tiares assyriennes;

républicain conservera probablement..... un élève.

» Voilà ce qui met les rares francs-maçons du canton en fureur. Il y a de quoi, mais c'est bien fait »

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Grâce à quelques allocations du gouvernement et des associations agricoles, trente-cinq cultivateurs du département de Saône-et-Loire ont été désignés, dans un nombre à peu près égal de cantons, pour recevoir, sans frais, un lot d'engrais appropriés à leur sol. On leur demande de se rendre un compte très exact des résultats et de les faire connaître au public et aux Sociétés d'agriculture.

Voilà un bon exemple; il importe de le généraliser.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 18 novembre 1889.

L'attitude du marché reflète une certaine indécision. Le 3 0/0 oscille de 87.70 à 87.67; le 4 1/2 0/0 cote 105.25.

Le Crédit Foncier reste ferme et demandé à 1,303.75.

Les actions de la Banque de Paris et des Pays-Bas clôturent à 805 et les actions de la Banque Nationale du Brésil à 666.50. Les spéculateurs qui ont vendu sur les premières nouvelles de la révolution brésilienne n'auront pas fait une bonne affaire, car l'on a reçu une dépêche de Rio-de-Janeiro datée de samedi ainsi conçue; « Le gouvernement provisoire vient de faire paraître une proclamation portant que tous les contrats faits par l'ancien gouvernement seront respectés et exécutés par lui. Le ministre des finances s'est rendu dans les bureaux de la Banque Nationale du Brésil et a ratifié personnellement cet engagement. Tous les départements publics fonctionnent, l'ordre est parfait. »

La Banque d'Escompte est bien tenue à 532.50, avec tendance à des cours plus élevés. A propos de l'émission qui va être faite par cette Société des 40,000 actions des mines Decauville, on fait remarquer que ces établissements ont actuellement pour plus de 11 millions de commandes à livrer. Le développement de l'usine de Petit-Bourg est vraiment prodigieux et promet de brillants résultats pour l'avenir.

La Société Générale se traite à 458.75, le Crédit Lyonnais à 690, la Société des Dépôts et Comptes courants à 597.50.

On cote le Portugais 4 1/2 0/0 à 498; le Turc à 17.52; l'Alpine reste à 210; le Gaz de Madrid demandé à 505.

L'obligation des Chemins Économiques vaut 385.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidefont, 8, rue Drouot, à Paris, 11e année, fait le remboursement sans frais des versements qui ont été payés, sur les obligations Panama, en 1889, entre les mains du liquidateur.

Nouvelles à la main.

Le petit Robert a toujours de mauvaises notes en arithmétique. Son père le conduit dernièrement dans une baraque de chiens savants.

— Tu vois, Robert, comme ce caniche sait bien compter. Cela ne te fait-il pas honte?

— Oui, papa; mais, maintenant, interroge-le un peu sur la géographie pour voir.

A propos du transfert des cendres de Carnot au Panthéon, un flâneur qui assistait à la cérémonie s'écria: Carnot est à l'Élysée parce qu'il est le fils de son père, et Carnot est au Panthéon parce qu'il est le père de son fils.

Chez le docteur:

— Ce que je ressens n'est pas douloureux, mais c'est agaçant. J'ai continuellement des démangeaisons dans les jambes.

— Vous êtes caissier?

Entre médecin et client:

— Je n'ai pas peur de mourir, docteur, mais, ce que je redoute, c'est d'être enterré vivant.

— Soyez tranquille, mon cher; du moment que je suis là, on ne vous portera pas vivant en terre!

Souvent quelques-unes suffisent!

Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher), le 8 mars 1889. — Ma fille souffrait de rhumatismes et de violents maux de tête; je lui ai fait prendre quelques Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, et elle est complètement guérie.

(Sig. lég.) ED. MALBRAN, jardinier.

Bibliographie.

Revue universelle des inventions nouvelles

Publication illustrée donnant des renseignements sur tous les faits scientifiques et industriels les plus récents.

Abonnements, 1 an: Paris, 5 francs; départements, 6 francs; étranger, 8 francs. Abonnements d'essai pour 6 mois: Paris et départements, 2 francs.

Rédaction et administration, 25, rue Saint-Augustin (Paris).

Sommaire du n° du 5 novembre: Le viaduc du Viaur. — Transmission différentielle. — Petite scie à lame sans fin (système Gérard). — Propos du docteur: l'hypnotisme.

Tribune des inventeurs: Distributeur économique. — Force motrice économique. — Nouveautés photographiques. — Allumoirs électriques (système Serrin).

Tour du monde: Pont sur la Manche. — Tannage électrique. — Locomotive électrique. — Obus sirène. — Machine pour voler. — Nouvelle boîte aux lettres. — Fers à cheval en papier, etc.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale . . . . . 13 fr.

Sommaire du 15 novembre 1889

TEXTE. — A Vaison, M. Jules Laurens. — L'acclimatement en France du saumon de Californie, M. Eugène Juillerat. — Grandeur et Misère, nouvelle (suite), M. Leateno. — Les Oasis du sud algérien, M. Ch.-Er. Guignet. — Le plus petit Etat de l'Europe. — Musée Guimet (suite), M. L. de Milloué. — La Science au coin du feu (suite), M. R. Leblanc.

MUSIQUE. — L'Eden, fragment de la symphonie de Félicien David.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandée comme livre de prix.

Théâtre de Saumur

VENDREDI 22 Novembre 1889

AVEC LE CONCOURS DE

Mme MARIE FAVART

Sociétaire de la Comédie-Française

LA PORTEUSE DE PAIN

Drame en 5 actes et 9 tableaux,
de MM. Xavier de Montépin et Dornay.

Mme FAVART remplira le rôle de *Jeanne Fortier*.

Bureaux, 8 h. »/»; rideau, 8 h. 1/2.

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 17 Novembre 1889.

Versements de 82 déposants (15 nouveaux), 25,160 fr. 99.

Remboursements, 20,326 fr. 87.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

MARCHÉ de Saumur du 16 Novembre 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	17 50	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	17 20	Veau —	1 80
Méteil —	14 —	Mouton —	2 20
Seigle —	10 50	Porc —	1 60
Orge —	8 50	Poulets la couple	3 50
Avoine —	8 25	Dindonneaux —	10 50
Sarrasin —	— —	Canards —	3 50
Haricots blancs —	18 —	Oies —	9 —
Haricots rouges —	16 —	Beurre le kilog.	2 40
Fèves —	— —	Œufs la douzaine	1 20
Noix —	12 —	Foin, la charretée de 780 kilog.	50 —
Châtaignes —	15 —	Luzerne —	40 —
Sel les 100 kil.	15 —	Paille —	35 —
Son —	12 —	Huile de noix, 50 kil.	100 —
Pommes de terre, la barrique,	10 —	Chanvre 1re qualité les 52 kilog. 500	— —
Farine, la culasse de 157 kilog.	51 —	id. 2e —	— —
Pain 1re qual., le kil.	— —	id. 3e —	— —
id. 2e id. 0 f. 33.33	— —	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
id. 3e id. 0 f. 31.88	— —	Charbon de terre —	4 50

Cours des Vins

Rouges.		
Souzay et environs	la barrique	100
Champigny	—	100
Varrains.	—	100
Bourgueil	—	100
Restigné.	—	100
Chinon	—	95
Blancs.		
Coteaux de Saumur	la barrique	100
Ordinaires, environs de Saumur . . .	—	90
Saint-Léger et environs.	—	70
Varrains et environs	—	100
Le Puy-Notre-Dame et environs . . .	—	70
La Vienne	—	70
Cidre de Bretagne	la barrique	40
Cidre de Normandie.	—	45
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	—
Vinaigre de vin	—	—

UNE TRÈS CURIEUSE et intéressante brochure donnant les moyens de guérir les vices du sang, les maladies de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de poitrine et d'estomac et les rhumatismes, est envoyée gratis et franco sur demande à VINCENT, pharmacien à Grenoble (Isère).

GRANDE ENTREPRISE DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix: 5 francs.

S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées: 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une **Médaille d'or**, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

P. ANDRIEUX

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent.;

Hors ville, par 5 kilos, 80 cent;

Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent.;

Hors ville, par 5 kilos, 85 cent.;

Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;

Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

INJECTION BROU

40 ans de Succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les *Ecoulements anciens ou récents.*

EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE

Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien

• 102, RUE RICHELIEU, PARIS •

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac

SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-F. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul

et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

---

et, des casseroles, s'échappaient des fumets exquis.

M. Richebrac, connaissant le faible de nos voisins d'outre-mer pour les produits de notre sol, voulait leur prouver, une fois de plus, que le gibier de nos forêts est délicat, et que le vin de nos coteaux est toujours un vin généreux.

Pendant que les convives se rangeaient autour de la table, guidés par la carte fleurie où était inscrit le nom, Luco, clignant de l'œi avec une étrange expression de finesse, se disait tout bas:

— Attentioun! z'ai placé l'oune près dé l'outre les deux zounes cœurs, et, té! z'en souis certain, l'incendie s'allouméra.

De ce moment le regard observateur du vieux Luco ne quitta ni le marquis ni la belle Écossaise.

Selon les traditions bretonnes, du reste fort appréciées et fort approuvées par le nabab, le dîner se composait de plats innombrables; les vins étaient sérieux; le service très bien fait, majestueusement, correctement.

La marquise veillait au bien-être général; sa causerie ressemblait à la trame régulière d'un tissu sur lequel elle provoquait les invités à lancer des traits, à broder des fleurs.

M. Richebrac se multipliait; il expliquait au flegmatique Écossais l'origine de ses vins, racontait ses voyages; et, tandis que bordeaux et champagne circulaient, il adressait à mistress Morridge un signe de tête gracieux, un sourire engageant; et mistress, avec un autre sourire plein de gratitude, tendait son verre.

Barbara Morridge s'était enfin dépouillée de ses voiles. On pouvait donc la contempler à loisir, avec une branche de roses contournant son chignon indigent, et des lunettes bleues adoucissant à son tendre regard l'éclat des lampes.

Elle mangeait, mangeait; buvait, buvait plus encore.

De la place où il demeurait presque silencieux, Marc de Réchan la regardait avec étonnement et trouvait le spectacle intéressant. De la nuance rose, le nez de la respectable dame était passé à la nuance carmin. Elle s'alourdissait, s'arrondissait, et le carmin tournait au cramoisi.

— Encore! pensa Marc, en la voyant revenir pour la troisième fois au pudding fortement trempé de rhum. Quelle capacité!

La capacité était grande, la tête solide; car, lorsque le café fut déposé sur le guéridon de la terrasse, mistress Morridge se mit à siroter son moka, et à déguster son verre de liqueur dans un état de parfaite béatitude, mais l'esprit fort calme, fort libre.

L'air était pur, le ciel peuplé d'étoiles, la terrasse embaumée.

— Oun souperbe temps, pensait Luco, en venant enlever le plateau et la cafetière de vieil argent, oune douce soirée faite pour les rêves et l'amour. Si les deux zounes cœurs né palpitent pas, c'est qué lé mounde il a bien sanzé dépouis ma belle zounesse.

Et, tout en disparaissant, il continuait sous forme de monologue:

— Té, là-bas, dans moun pays, nous aurioun fait oun peu dé mousique, santé avec la mandouline... Mais, per Bacco! messieu, Gastoun, il a la froudeur d'oun glaçoun, et, la belle petite blounde, elle est fière coumme oune princesse des Espagnes.

Luco avait raison. L'incendie ne s'allumait guère. Margaret, habituée à voir autour d'elle tout un essaim de folâtres papillons, toute une cour de jeunes beaux, l'adulant, l'admirant, l'encensant, en voulait quelque peu aux marins de leur réserve; et, plus les deux amis lui étaient secrètement sympathiques, plus elle s'irritait de leur manque d'empressement.

D'habitude, miss Mac-Bayle apportait dans les salons une vive gaieté. Elle possédait, au plus haut degré, la science de ces riens avec lesquels les gens du monde jonglent entre eux, de neuf heures à minuit, se souriant, s'attaquant, se défendant; mais, ce soir-là, Margaret ne fit aucuns frais; elle prit plaisir, au contraire, à froisser Marc, à froisser Gaston par l'excentricité de ses discours, forçant la note, et mettant dans une lumière outrée ses fantaisies et ses caprices.

Assise près d'une table de chêne sculpté, où se trouvaient quelques livres de choix, elle les dédaignait pour feuilleter un album de modes, sur lesquelles elle paraissait méditer profondément.

Gaston, poussé par son grand-père, qui venait de lui reprocher son peu d'amabilité, s'était approché, et maintenant regardait la gravure avec un intérêt simulé.

— Quelle délicieuse toilette! fit-il enfin, pour rompre un long silence, dont la prolongation devenait embarrassante.

En parlant ainsi, il désignait un dessin de la *Mode illustrée*, représentant un costume très simple, mais du meilleur goût.

(A suivre.)

Tribunal de commerce de Saumur

FAILLITE BOULITTE

Par jugement en date du 18 novembre 1889, le sieur Louis Boulitte, armurier, demeurant à Saumur, a été déclaré en état de faillite ouverte.

La date de la cessation de paiement a été fixée provisoirement au jour du jugement.

M. Baugé a été nommé juge-commissaire, et M. Doussain, syndic provisoire de ladite faillite.

(925) *Le Greffier*, COLLIN.

SUIVANT ACTE reçu par Me HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay, le six novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, folio 52, case 15. Reçu cinq francs, décimes un franc vingt-cinq centimes.

Signé : PAUINAUD.

Mme MARIE-FANNY GAUTHIER, veuve de M. BENJAMIN-CONSTANT DUGAY, gérante de la gare de Montreuil-Bellay, demeurant à Montreuil-Bellay,

D'une part ;

Et M. ALBERT-GASTON DERUESNE, chef de train aux chemins de fer de l'Etat, et Mme LÉONTINE HUCK, son épouse, demeurant ensemble à Montreuil-Bellay,

D'autre part ;

Ont formé entre eux une société en nom collectif pour l'exploitation du buffet de la gare de Montreuil-Bellay, sous la raison et signature sociales : *Dugay-Deruesne*.

Chacun des associés a la gestion et l'administration de la Société ainsi que la signature sociale, mais ils ne peuvent faire usage de cette signature que pour les besoins de cette Société, à peine de nullité des engagements indûment contractés.

Le siège de la Société est à Montreuil-Bellay, au buffet de la gare.

Cette Société est contractée pour un temps aussi long que Mme veuve Dugay et M. et Mme Deruesne seront concessionnaires du buffet de la gare. Elle a commencé à compter du jour de l'acte.

Le capital social est fixé à la somme de quatre mille francs, fournie en espèces jusqu'à concurrence de quatre cents francs, et, pour le surplus, en matériel et autres marchandises, par moitié entre Mme Dugay et M. et Mme Deruesne.

Une expédition dudit acte de société a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de Saumur et de la Justice de paix de Montreuil-Bellay, le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Pour extrait,

(926) Signé : HACAULT.

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

Mme ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'on lui envoie des pommes à cidre des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie.

Désormais, elle fera fabriquer elle-même le cidre qu'elle livre à la consommation.

On trouvera aussi des cidres de 1er choix pour mettre en bouteilles.

S'adresser rue de Rouen, n° 21 *bis*. (913)

MAISON A LOUER

Place du Port-Saint-Nicolas

S'adresser à M. CORNILLEAU aîné, place du Port-Saint-Nicolas.

Vêtements sur mesure

À QUALITÉ ÉGALE, FAÇON AUSSI SOIGNÉE

15 à 20 0/0 moins cher que partout ailleurs.

L. RÉMY, tailleur

29, rue du Pressoir-St-Antoine,

à Saumur.

Jacquettes, Redingotes et Manteaux

Pour Dames, sur mesure

TRAVAIL A FAÇON ET RÉPARATIONS

Prix très modérés.

Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se déranger, n'ont qu'à faire prévenir M. RÉMY par une carte postale ou autrement : il se rend auprès d'elles.

A LOUER

JOLIS APPARTEMENTS

Et Chambres meublés

Situés 4, rue Dupetit-Thouars.

LA

Réglisse Sanguinède

GUÉRIT

les *Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesses d'Estomac,* et **facilite** *la Digestion.*

0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

L. CAVELIER, graveur, a l'honneur d'informer sa clientèle, qu'il vient de transférer son domicile rue du Prêche, 4, et Grand'Rue, 50.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES

Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, *Psoriasis, Acné, etc.*; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE 41, rue St-Lieune, à MELUN (S.-et-M.)

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

CHOCOLATS DE MARQUES			CHOCOLATS IMBERT		
Menier,	le 1/2 kil.,	1.65	Santé fin,	le 1/2 kil.,	1.30
Planteur,	—	1.65	— surfin,	—	1.60
Cie Coloniale,	—	2.20	Supérieur vanillé,	—	1.90
Félix Potin, le 1/2 k., 1.30, 1.50,		1.70	Double vanille,	—	2.10
Express, les 6 déjeuners, 90 et		1.20	Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.		

N. B. *Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.*

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, Sr

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, *fournisseur de l'Ecole de cavalerie.*

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix **défiant toute concurrence**.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 24	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20			1 7	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 13
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 23
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 41	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat)				»				»	
(arrivée)	12 41				4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52	»	4 29	8 49	»		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11	»	4 37	8 56	»		7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22	2 59	7 29
Thouars			11 57	2 45	5 33	9 37	2 44	3 28	8
Niort			3 58	4 30	8 42		4 31	5 20	10 32
Saintes				6 30	11 52		6 12	7 53	2 3
Bordeaux				9 52	3 34		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes			7 15	9 9		11 39			6 43
Niort			9 32	10 55		2 5	5 30	8 10	8 29
Thouars		6 5	12 11	12 42	1 35	4 15	8 21	9 59	10 46
Montreuil-Bellay	9 35	6 38		1 4	2 37	4 55	9 6	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18		»	2 50	5 18	9 41	»	
Chacé-Varrains	10 7	7 27		»	2 57	5 26	9 49	»	
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34			3 2	5 31	9 55	»	
SAUMUR (Etat)			Mixte matin						
(arrivée)	10 22	7 45			3 13	5 42	10 3	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20		»	
Nantilly (départ)		7 38	11 36	»	3 3	5 33		»	
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)		7 47	11 44	1 31	3 11	5 41		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 36	3 15	5 45		11 7	11 53
Vivy		8 10	12 10	»	3 27	5 59		»	
Blou		8 19	12 19	»	3 35	6 8		»	
Vernantes		8 32	12 33	»	3 46	6 20		»	
Linières-Bouton		8 45	12 46	»	3 57	6 32		»	
Noyant-Méon		8 59	1	2 12	4 9	6 44		11 44	
Château-du-Loir		10 10	2 9	2 58	5 22	7 58		12 26	1 12
Chartres		2 47		5 54	9 26	12 4		3 26	4 05
Paris		5 25		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 21	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 55	12 53	
Moncontour		7 41	10 48	2 27	
Loudun		8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)		9 21	3 24	4 38	
— (dép.)	6 53	9 29	4 25	5	9 30
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé	7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26	10 1
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10	
		matin	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 1	8 31
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
— (dép.)	7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3	10 13
Moncontour	8 55		6 8	3 29	10 48
Poitiers	10 33		10 40	5	12 16
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes	10 45		8 25	8 55	12 7	3 10	7 35
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35
La Ménitré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25	
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32	
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39	
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24
— (départ)	3 27	7 52	11 21	1 17	4 31	7	10 30
Varennes		8 5	11 32	1 29	4 45	7 13	
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 40	5 1	7 29	10 50
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 14	5 46	8 8	11 16
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 53	6 35	8 51	11 48
Paris (arrivée)	10 39		4 40	10 46	2 35		5 7
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris	8 45	9 40	11 25	12 45	11 20	9 10	12 20
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 13	5 43	8	11 38	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 32	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	2 57	6 45	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
— (départ)	3 3	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
La Ménitré	3 28	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 42	12	
	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 15	7 20	La Flèche	7 15	10 25	5 5
Vivy	5 43	1 38	7 34	Clefs	7 31	10 46	5 21
Longué	5 55	1 56	7 48	Baugé	7 52	11 13	5 43
Jumelles	6 7	2 18	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 57
Baugé	6 22	2 44	8 19	Longué	8 24	12 51	6 13
Clefs	6 39	3 12	8 38	Vivy	8 37	12 14	6 27
La Flèche	6 52	3 30	8 52	Saumur	8 50	12 30	6 40

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur 188

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,